

MÈM



TRi

LE TRI + SIMPLE !

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES (HORS VERRES)



Les papiers (journaux, magazines, enveloppes, prospectus et catalogues)



Briques et emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal



Tous les autres emballages en plastique et petits emballages métalliques



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



Les bouteilles en verre



Les pots, bocaux et flacons en verre

INTERDITS



Vaisselle cassée



Miroir



Ampoules



Couvercles, capsules et bouchons



DÉPÔTS INTERDITS DE 20^H À 8^H

À TRIER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DU JARDIN



Paille et litières naturelles



Restes de repas



Fruits et légumes (épluchures et périmés)



Os, viandes et poissons



Coquilles d'œufs, de moules et d'huîtres



Marc de café et sachets de thé (papier)



Essuie-tout et serviettes en papier



Vaisselle, couverts et boîtes en carton

EN COMPLÉMENT, DANS LA LIMITE DU VOLUME DU BAC : LES DÉCHETS VERTS DU JARDIN

LES DÉCHETS VERTS VOLUMINEUX SONT À APPORTER À LA DÉCHÈTERIE OU À VALORISER SUR PLACE (COMPOSTAGE, BROYAGE, PAILLAGE, ETC.)



Tailles de haie



Feuilles mortes



Branchages



Tontes de pelouse

INTERDITS



Huiles



Litières minérales et cendres



JARDINEZ MALIN, PENSEZ À FAIRE VOTRE PROPRE COMPOST ADOPTEZ DES POULES !



À JETER

LES DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES



Terre cuite



Miroir



Vaisselle cassée



Objets en plastique



Produits d'hygiène



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Châlons Agglo
Direction de l'environnement
26, rue Joseph-Marie Jacquard
51009 Châlons-en-Champagne Cedex

www.chalons-agglo.fr
developpement.durable@chalons-agglo.fr

N° Vert 0 800 875 615

APPEL GRATUIT

